

3. La station d'épuration de Ouistreham

Station d'épuration - Ouistreham	Capacité et caractéristiques	Date de mise en service
	18 000 EH 2 700 m³/j 1 080 Kg de DBO ₅ /j (base 60 g/hab) 1 620 Kg de MES/j 252 Kg de NTK/j	2009
Traitement biologique des pollutions carbonées et azotées par boues activées en aération prolongée. Boues déshydratées sur table d'égouttage, stockées en silo avant épandage agricole. <u>Faits marquants 2022 :</u> - Excellente qualité du rejet tout au long de l'année conforme aux valeurs réglementaires, - 2 déversements au niveau du by-pass de la station d'épuration (août/septembre), - Réalisation de 61 enquêtes de conformité (41 installations non-conformes) et 19 contre-visites suite à des travaux de mise en conformité, - Remplacement de 12 demi-modules membranaires les 23 et 24 juin 2022, - Transmission à la DDTM le 15 septembre 2022 d'une première version du porter à connaissance pour le renouvellement de l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter la station d'épuration, - Dans le contexte « Covid », l'épandage agricole a pu être réalisé car le caractère hygiénisant de la filière de traitement a été validé par la DDTM.		

Code Sandre de la station : 031448801000

Caractéristiques générales											
Type de traitement				Traitement biologique par boues activées faible charge							
Commune d'implantation				Ouistreham							
Capacité nominale STEU en EH				18 000							
Nombre d'abonnés raccordés				5 110							
Nombre d'habitants raccordés				9 294							
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j				4 390 (moyenne 2022: 1 926 m ³ /j - Percentile 95 : 3 313 m ³ /j)							
Prescriptions de rejet											
Soumise à				☒ Autorisation en date du 13/03/2008 + 21/10/22 (arrêté modificatif) ☐ Déclaration en date du							
Milieu récepteur du rejet				L'avant-port de Ouistreham							
Polluant autorisé				Concentration au point de rejet (mg/l - /valeur réductible sur moyenne jour)				et / ou		Rendement (%)	
DBO ₅				25 / 50				☐ et ☒ ou		93	
DCO				90 / 180				☐ et ☒ ou		91	
MES				30 / 75				☐ et ☒ ou		93	
NGL				15				☐ et ☒ ou		80	
NTK				-				☐ et ☐ ou		-	
pH				-				☐ et ☐ ou		-	
NH ₄ ⁺				-				☐ et ☐ ou		-	
Pt				2				☐ et ☒ ou		83	
Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté											
Moyenne annuelle	Conformité	DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
	Oui	1,5	99,5	21,17	97,1	3,41	99	7,94	90,5	0,73	91,6